

# ANIMER LE MULTISOCIÉTARIAT DANS LES SCIC

## Découvrir les particularités de gouvernance d'une Scic et les outils favorisant l'animation du multisociétariat



### Objectifs

À l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- Clarifier le fonctionnement de la gouvernance et du sociétariat de sa Scic
- Identifier les pistes de travail pour améliorer l'animation du multisociétariat



### Programme

#### Analyse de l'écosystème de la Scic : les associés

- Connaître les raisons hétérogènes d'implication des associés

#### Évaluer le degré d'implication des associés

- Faire le point sur la participation des associés aux assemblées générales et autres temps de la coopérative
- Comprendre les raisons d'un éventuel désengagement

#### Mettre en place une animation de la vie coopérative et du multisociétariat : méthode et outils

- Mettre en place une mission d'animation du multisociétariat
- Identifier les espace-temps de la vie coopérative
- Structurer l'information vers les associés

#### FOCUS sur l'organisation et l'animation de l'AG, temps fort de la vie coopérative

- Réfléchir aux modalités d'animation d'une AG
- Exercice de construction d'un programme d'AG



### Méthodes pédagogiques

- Outils d'analyse du sociétariat et de son animation
- Échange de pratiques entre les participants.es
- Mise en situation sous forme d'ateliers



### Modalités de suivi et d'évaluation

- Mise en situation sur des cas pratiques
- Retours formalisés par des questionnaires des participants



### Intervenant(s) Jean HUET

### Publics et prérequis

Associés de Scic qui participent ou se préparent à prendre part à l'animation de la vie coopérative

#### Prérequis

Avoir suivi le Bienvenue en Scic

### Durée : 7h sur 1 jour



Montpellier



Min : 6 / Max : 12 personnes



Dans votre coopérative sur devis.  
Prise en charge des frais pédagogiques jusqu'à 1 000 € HT par Form.coop

### Accessibilité



Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.  
+ d'infos : nous contacter à l'inscription



Pour accéder à la formation, 1 mois de délai est obligatoire entre la demande et le début de la prestation

Infos équipe pédagogique + inscriptions sur [www.scopoccitanie.coop/formations-cooperatives-0](http://www.scopoccitanie.coop/formations-cooperatives-0)